

# Fiche de prévention : capter au point d'émission

## Description

Le captage se fait au plus près de la source d'émission du polluant, avant qu'il ne pénètre dans la zone des voies respiratoires des travailleurs et qu'il ne soit dispersé dans toute l'atmosphère du local.

Les principes de ventilation locale par aspiration à la source sont les suivants :

- 1- envelopper au maximum la zone de production des polluants,
- 2- capter au plus près de la zone d'émission,
- 3- placer le dispositif d'aspiration de manière à ce que l'opérateur ne soit pas entre celui-ci et la source de pollution,
- 4- utiliser les mouvements naturels des polluants,
- 5- induire une vitesse d'air suffisante,
- 6- répartir uniformément les vitesses d'air au niveau de la zone de captage,
- 7- compenser les sorties d'air par des entrées d'air correspondantes,
- 8- éviter les courants d'air et les sensations d'inconfort thermique,
- 9- rejeter l'air pollué en dehors des zones d'entrée d'air neuf.

## Références bibliographiques

Les guides pratiques de ventilation : Principes généraux de ventilation. INRS ED 695  
Aide mémoire juridique : Aération et assainissement des lieux de travail. INRS TJ 5